

Gustave Flaubert : *Correspondance*. Première édition scientifique par Giovanni Bonaccorso. Deux volumes parus : tome I (1830-1851, 869 pages), tome II (1852-1861, 1108 pages), Verona : Nizet – Saint-Genouph, 2001.

Comme chacun sait, la *Correspondance* de Flaubert n'est pas seulement l'une des plus belles correspondances littéraires, elle représente aussi un outil de travail précieux, à la fois pour les flaubertiens et, plus généralement, les dix-neuviémistes. Oui, mais voilà : plus d'un siècle après la mort de l'écrivain, on ne dispose toujours pas de l'intégralité de cette *Correspondance* et l'édition de référence, remarquable, entreprise il y a quelque trente ans par le regretté Jean Bruneau pour Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade, quatre volumes parus entre 1973 et 1998, couvrant les années 1830-1875) est toujours en cours de publication (le cinquième et dernier volume – années 1876-1880 – en préparation, sera édité par Yvan Leclerc ; l'édition de Jean Bruneau, à laquelle je me référerai souvent ici, sera abrégée en Pl.I, Pl.II, etc.). De plus, au-delà des censures sauvages opérées par la nièce Caroline, les copistes d'autographes (par exemple Descharmes) puis les éditeurs eux-mêmes, les éditions qui se sont succédé (dont Conard, le Club de l'Honnête Homme et enfin Pléiade) n'offrent toujours pas un texte et une datation certains tant la tâche est ardue et le terrain peu sûr. Ulcéré par cet état de faits, Giovanni Bonaccorso, décédé récemment, et dont on se rappelle surtout le volumineux *Corpus Flaubertianum* (édition semi-diplomatique de l'intégralité des manuscrits de *Trois contes* en quatre tomes) a décidé, pour rendre « service à la collectivité » (I: XXVI) et « honorer la recherche scientifique » (II: VIII), de produire une nouvelle édition qui réponde aux « exigences de la recherche scientifique » (I: V), corrige les « manipulations » ou « erreurs de lecture » antérieures (*ibid.*), les mauvaises datations (*ibid.*) et restitue enfin le style de Flaubert, car il a été « dénaturé » (*ibid.*) par tous les éditeurs sans exception, particulièrement en ce qui concerne la ponctuation, dont le désordre est « congénital au tempérament de l'écrivain, sur lequel agissait un système nerveux des plus délicats » (I: XIII).

Comme ces deux tomes n'offrent qu'un inédit (un court billet à Reyer, 12 avril 1861, II: 1018), l'essentiel du (gros) travail a consisté à corriger la datation et à vérifier le texte sur les autographes quand l'éditeur y a eu accès, ce qui n'est pas le cas pour de très nombreuses lettres en collections particulières (notamment la majorité des fameuses lettres à Louise Colet), alors que pour sa part Jean Bruneau y était parvenu. Qu'à cela ne tienne : quand l'autographe lui manque, l'éditeur reproduit les variantes de la Pléiade (alors qu'il ne s'agit hélas que d'une sélection), qui plus est rétablit « la ponctuation originale » (I: XXVII) et ose même restaurer « le style de l'épistolier » (II: VIII) en utilisant comme paradigme analogique les autographes collationnés : « il est clair qu'une telle opération doit être menée avec la compétence nécessaire, secondée par discrétion et tact » (II: VIII ; pour un exemple de manipulation de la ponctuation, qui concerne surtout des suppressions de virgules et des ajouts de tirets ou d'alinéas, on comparera avec profit telle lettre à Louise Colet, I: 239-241 et Pl.I: 272-274). Selon Bonaccorso, qui pense ainsi très sérieusement nous offrir la « Première édition scientifique » de la *Correspondance* de Flaubert, grâce à lui « le texte [...] s'approche maintenant de sa physionomie réelle » (I: XIX) car « l'on dispose, dorénavant, du texte définitif » (II: V) ; j'y reviendrai.

Quelqu'un aurait dû rappeler à Giovanni Bonaccorso qu'il est toujours plus aisé de venir *après* les autres et que la prudence est de rigueur, surtout quand on n'hésite pas à les critiquer, voire vilipender de la sorte. Selon lui par exemple Jean Bruneau (qui, sauf erreur, n'est jamais désigné par son nom tout au long des deux volumes, mais toujours par l'énigmatique périphrase d'« éditeur de la Pléiade ») se signale par un « défaut de méthode scientifique » (II: XII) et Alphonse Jacobs, à qui l'on doit l'excellente édition de la *Correspondance Flaubert – Sand* (Paris : Flammarion, 1981), « ne sachant pas trop ce qu'il dit », a « manipulé tranquillement » « le style d'un grand écrivain » (II: VI). Je résisterai néanmoins à la facilité de réserver à Giovanni Bonaccorso le même sort et me placerai sur un terrain qu'il affectionne (voir, entre autres, I: XXVI) : celui de la Science.

Il faut souligner que l'on éprouve un réel plaisir à lire enfin, dans la continuité épistolaire, les lettres à Michel Lévy, dont les autographes sont entrés récemment à la Bibliothèque nationale de France (par la force des choses, Jean Bruneau n'en indiquait que l'incipit et l'on devait alors se reporter à l'édition de Jacques Suffel, *Lettres inédites de Gustave Flaubert à son éditeur Michel Lévy*, Paris : Calmann-Lévy, 1965) et qu'il est passionnant de pouvoir visualiser des ajouts et des ratures, parfois nombreux (ou de temps à autre la disposition de l'écriture sur la page, de façon semi-diplomatique ; II: 174-175, etc.), qui n'étaient pas mentionnés dans la liste sélective des variantes de la Pléiade. On doit ainsi remercier Bonaccorso d'avoir restitué cette dimension de la *Correspondance* : on avait l'impression – même si l'on savait qu'elle était fautive – d'un texte propre et, quoique privé, prêt à être imprimé et publié comme s'il était *définitif*, ce qui est loin de la réalité. Pourtant, le plaisir est de courte durée, car diverses bévues sautent immédiatement aux yeux.

Tout d'abord, puisqu'il vient d'être question des corrections de Flaubert, soulignons que l'éditeur n'est pas systématique. Se basant sur le texte de la Pléiade quand il n'a pas pu revoir l'autographe parce qu'il « apparaît plus soigné et plus complet que celui des autres éditions » (II: v), il a fréquemment oublié d'homogénéiser son propre code de transcription, donnant en italique (c'est-à-dire comme ce qui est souligné chez Jean Bruneau mais comme des ajouts chez lui) ce qui devrait être en fait souligné, erreurs fâcheuses car le lecteur inattentif croit, en vertu de son code, qu'il s'agit d'additions (« très sérieusement : », I: 246 ; « athlétique », I: 345 ; « parlée », II: 112, etc.). Au contraire, une variante de Pléiade mentionne un ajout qui ne se trouve pas ici en italiques (« le souci », I: 341 ; cf. Pl.I: 1010).

Si l'Index des noms, à la fin de chaque volume, est très utile (Yvan Leclerc m'annonce que le tome V de la Pléiade comprendra un « Index des noms propres » pour toute la *Correspondance* – personnes, lieux, œuvres, etc. – résultat d'une énorme entreprise collective), en revanche l'éditeur signale un « Index des ouvrages lus par Flaubert, à la fin de ce tome » (II: 365), qui serait certes intéressant mais qui n'y figure pas ; pourquoi déclarer que telle lettre est envoyée de « Croisset » (II: 395) quand Flaubert est à Trouville, comme l'avait d'ailleurs indiqué Jean Bruneau (Pl.II: 398) ; pourquoi ne nommer Mademoiselle Leroyer de Chantepie que « Mademoiselle Leroyer » (II: 710 et suivantes) ou déclarer que telle lettre a été publiée « en partie » par la Pléiade alors qu'elle se trouve intégralement dans le second volume (II: 839 ; cf. Pl.II: 829) ? Pourquoi, enfin, omettre systématiquement les signatures de Flaubert, bien présentes ailleurs ? Elles ne constituent peut-être pas de grands témoins stylistiques, mais d'un point de vue personnel, ou conjonctural, il y a semblait-il des différences non négligeables, par exemple quand on écrit à sa mère, à signer « Gustave » (Pl.I: 619, cf. I: 621), « G^{ve} Flaubert » (Pl.I: 516, cf. I: 507) ou « Gustave Flaubert » (Pl.I: 623, cf. I: 629). Qui manipule le texte de l'autographe ici ? De plus, certaines remarques, toujours affirmées sur un ton péremptoire, sont contestables (ainsi « Juillette » pour *Juliette* serait une déformation par Flaubert du nom de sa nièce « par plaisanterie » – I: 101 – ce qui est possible mais non certain, car il peut ne s'agir que d'un lapsus ; il n'est pas sûr non plus que l'auteur ait oublié d'écrire « d'étudier » après « je suis en train » – I: 124 – comme l'ajoute l'éditeur en corrigeant Flaubert, puisque bien souvent chez lui le syntagme *être en train* se suffit à lui-même, etc.), tandis que d'autres sont carrément fausses. Par exemple, contre toutes les évidences, Bonaccorso n'hésite pas à falsifier certains aspects du vécu de Flaubert, déclarant qu'il « n'a jamais été l'amant » de Louise Pradier (I: 427). Que conclure alors de cette lettre (entre autres) à Louis Bouilhet : « Quand tu iras à Paris va chez ce brave Pradier. Passe aussi rue de la Paix n° 2. Tu donneras de mes nouvelles et tu baiseras la dame du logis. Ça te fera plaisir et à moi aussi. C'est un joli coup » (I: 638) ? On pourra m'objecter que ce sont des *détails* résultant de simples parti-pris de l'éditeur ; il convient donc de s'attarder plus précisément sur les trois critères principaux qui définissent une bonne édition de correspondance : la datation, l'établissement du texte et son appareil critique.

Le premier volume corrige la datation d'une centaine de lettres (I: XX), le second d'environ deux cents (II: XI). Certes, il y avait des erreurs dans l'édition de la Pléiade (comme la fameuse lettre à Mme Roger des Genettes, publiée deux fois, à deux dates différentes, cf. I: XIX) et certains commentaires rectificatifs sont probablement justes (voir surtout I: XXIII). Pourtant, afin de

rapprocher certaines lettres, l'éditeur s'aide de principes peu fiables, comme le fait que parfois « l'écriture [...] semble bien la même » (II: XIII, ce qui laissera stupéfait un lecteur habitué aux manuscrits de Flaubert, où les différences d'écriture sont peu visibles d'une année à l'autre) ou l'analogie des propos de Flaubert, qui sous-entendrait leur proximité temporelle, ce qui est loin d'être toujours évident (Flaubert ayant répété des formules identiques ou similaires, de manière un peu lapidaire, tout au long de sa vie) tandis que pour Bonaccorso cela constitue « un indice hautement probant, je dirais même une certitude » (II: XIII). Le lecteur a donc rarement l'impression de faire face à « une datation répondant aux exigences de la Science » (I: XXVI). Je n'en prendrai qu'une illustration. Une lettre à Louise Colet (I: 477) est datée de septembre 1847 par Jean Bruneau (Pl.I: 471), ce qui est impossible à cause d'un indice interne, Flaubert écrivant : « J'ai fini le dernier chapitre de *La Bretagne* » (en octobre, il lui dit qu'il aura fini *Par les champs et par les grèves* dans un mois, mais il ne l'a pas encore achevé en décembre). Rectifiant l'erreur, Bonaccorso redatée la lettre du 9 janvier 1848 en donnant la raison suivante : « s'il ne l'a pas terminé pour le jour de l'an, le chapitre ne devrait pas être terminé non plus le dimanche 2 janvier ; mais on ne saurait aller au-delà du second dimanche, car autrement la crainte du 12 décembre n'aurait plus de sens » (I: 477). Comme on le voit, la proposition est plausible ou vraisemblable mais l'on ne saurait parler de critères objectifs, voire de preuves tangibles ou scientifiques. Il en va de même pour la plupart des cas (par exemple I: 402, 408, 425, 473, 630, etc. et II: 462, 578, 666, 747, 799, etc.), qui de plus relèvent quelquefois d'un subjectivisme exagéré (« trois semaines me semblant suffisantes à lire un ouvrage qu'on n'estime guère », I: 460) sinon fantaisiste, comme pour telle lettre à l'oncle Parain, redatée grâce à de subtiles considérations climatiques (II: XVI) ou, pire encore, telle lettre à Ernest Chevalier où l'éditeur croit lire de la mauvaise humeur, ce qui correspondrait à un moment où Flaubert est de mauvaise humeur à cause de Louise Colet (II: XVII). N'a-t-on pas le droit d'être de mauvaise humeur plus d'une fois dans une vie ? J'ai souvent critiqué le travers qu'ont certains généticiens ou éditeurs, par une forme contournée de fétichisme de l'écrit (pis encore, de celui-là seul qui a été conservé ou retrouvé !), de ne pas hésiter à mettre à plat, à égalité ou en rapport des traces écrites qui n'avaient probablement aucun lien entre elles dans la réalité scripturale (ou biographique) : en voilà un bon exemple. Toutefois, de fort nombreuses redatations concernent des cas que je qualifierai de *simples*, ou non litigieux. Flaubert écrivant fréquemment ses lettres après minuit, c'est-à-dire tôt le matin du jour suivant, il avait tendance à les dater de la veille au soir, puisque pour lui la journée n'était pas achevée : ainsi, une lettre datée du « samedi soir » peut en fait correspondre au dimanche matin. Pour toutes ces lettres, il n'y a pas à douter des nouvelles datations de Bonaccorso, mais il n'est pas sûr que ces corrections fassent progresser la recherche scientifique à pas de géant ; au reste, les lecteurs de la Pléiade connaissaient bien cette pratique flaubertienne et modifiaient donc d'eux-mêmes la date de Flaubert.

C'est cependant l'établissement du texte qui pose le plus de problèmes, au point de laisser le lecteur complètement désemparé ; ne serait-ce que pour cette raison, l'édition ne saurait être recommandée, surtout aux étudiants, qui ont en général assez de problèmes avec la langue française : les rares certitudes grammaticales qu'ils possèdent en seraient définitivement ébranlées. En effet, d'un côté l'éditeur décide de respecter les lapsus de Flaubert (les indiquant parfois en note, mais pas toujours) car ils « semblent d'un intérêt évident pour les psychanalystes » (I: XVII), et se borne à « corriger les archaïsmes d'orthographe, comme le redoublement des consonnes » (*ibid.*) ; d'un autre côté, il déclare : « quant aux négligences, je corrige sans explications » (*ibid.*). Certaines erreurs paraissent en fait de simples coquilles, irritantes certes mais aisément rectifiables (« plu tard », II: 86 ; « toujours », II: 133 ; « différemment », II: 176 ; « surpis », II: 219 ; « dénaturer », II: 320 ; « c'étais », II: 331 ; « je cois », II: 335 ; « tu prennens », II: 341 ; « gratite », II: 450 ; « théâtes », II: 474 ; « mon logie », II: 852 ; « lers deux pattes », II: 867 ; « ofrres », II: 1062, etc.). Or l'orthographe de Flaubert étant parfois fantaisiste, on demeure assez confus devant des erreurs bien plus graves (« c'est tout naturelle », I: 16 ; « raccornie » et « litoral », I: 72 ; « le moi d'avril », I: 90 ; « c'est moi qui fait l'enclume », I: 136 ; « j'irai déjeuner avec lui et lui remettrait les volumes », I: 156 ; « ce que vous rêver », I: 174 ; « le père Parain, qui t'apporteras », I: 179 ; « nous

avons été acheté des cloches », I: 180 ; « une grand désillusion », I: 184 ; « tu vois biens », I: 253 ; « nous nous sommes laissés allés » et « six semaine », I: 307 ; « nous nous repâtront », I: 308 ; « au contraires », I: 324 ; « ces bonnes brises nocturnes qui vous pénètre l'âme », I: 354 ; « ne me parles plus », I: 359 ; « les clameur », I: 373, etc.). Elles abondent d'une page à l'autre, si bien que l'on se demande, interloqué, d'où elles peuvent provenir : sont-ce des coquilles, des lapsus, des négligences non rectifiées, bref, des erreurs de l'auteur ou de l'éditeur ? Pour éviter de si fâcheuses ambiguïtés, il aurait au moins fallu indiquer les erreurs de Flaubert – si tel est bien le cas – par des *sic* (que Jean Bruneau avait pour sa part utilisés, quoique de façon non exhaustive) ; or, je le rappelle, souvent les autographes n'ont pu être consultés. De plus, Bonaccorso affirme avoir corrigé « l'accord du participe passé que Flaubert n'observe pas toujours » (I: XVII), ce qui est vrai. Que penser alors de ces exemples, choisis parmi tant d'autres : « on la lui a refusé » (I: 115), « une casquette d'été que son hôte lui avait prêté » (I: 328), « je ne t'ai pas dis » (I: 338), « j'ai écrit » (I: 448), « je me suis laisser aller » (I: 454), « la première chose que nous avons vu » (I: 521), « je t'avais écrit » (I: 539), « nous avons regarder » (I: 569), « nous nous sommes dits » (I: 608), « je me suis sentis » (I: 643), « nous avons été accueilli » (I: 647), « Toutes les marées qui *depuis* se sont succédées » (I: 708), « celle que nous avons habité » (II: 385), « jamais je ne m'y suis tant plus » (II: 392), « tu m'as dis » (II: 556), « la pièce sera imprimé » (II: 668), etc. Les participes passés de Flaubert étaient-ils corrects à l'origine, ayant été dénaturés par un éditeur n'observant pas lui-même les règles ? Comme par ailleurs les fautes prolifèrent dans les notes et dans les deux préfaces, on devient de plus en plus soupçonneux quant à l'ensemble, qu'il s'agisse des accents (« se répètera », I: 412 n.2 ; « se répèteront », II: 252 n.1 ; « il révèlerait », II: 456 n.2 ; « révèlerait », II: 632 n.2, etc.) ou de la grammaire (« il les auraient cités », I: XXII ; « Le Poittevin a dû proposé », I: 238 n.1 ; « comme en témoigne ses relectures », I: 351 n.1 ; « le retard accumulé [...] fera avorté ce projet », I: 588 n.2 ; « la lettres », I: 734 n.1 ; « il est assez surprenant que Flaubert n'est pas fait cette observation », II: 211 n.1 ; « les jugements synthétiques que donnent Flaubert », II: 439 n.1 ; « Louise Colet les auraient-elles détruites ? », II: 505 n.2 ; « ce qui sui », II: 568 n.2, etc.) dont les fameux participes passés (les éditions « qui se sont succédées », I: v et xx ; « il s'en est créée une », I: XIV ; « les guerres qui se sont succédées », II: 376 n.1 ; « ils n'avaient peut-être pas soupeser », II: 991 n.3, etc.) ! Néanmoins, si l'on croyait qu'il suffit de reprendre la Pléiade et de comparer les deux éditions pour pouvoir trancher (attitude fort légitime à ce stade), une telle naïveté serait de courte durée. En effet, Bonaccorso corrige parfois le texte de la Pléiade à partir d'autographes collationnés (I: 177, cf. Pl.I: 213, I: 199, cf. Pl.I: 235 ; II: 260, cf. Pl.II: 270, etc), mais pas toujours de manière convaincante (« qui a beaucoup connu son père », I: 705 *vs* « mon père », Pl.I: 692 ; « les auteurs », II: 670, *vs* « les acteurs », Pl.II: 649, etc.), et les écarts de textes sont incompréhensibles quand les autographes n'ont pas été revus. Indépendamment des innombrables confusions entre futur et conditionnel (I: 190, I: 243, I: 275, I: 381, I: 469, I: 471, etc.), je ne mentionnerai que quelques exemples révélateurs (la liste serait trop longue et fastidieuse). Avouons que le texte paraît çà et là délirant (« j'ai le cœur serré comme un cordon », I: 388, autographe non revu, *vs* « comme avec un cordon », Pl.I: 411 ; « la tête appuyée contre la croisière », II: 570, autographe revu, *vs* « contre la croisée », Pl.II: 562, etc.) et que les différences sont parfois de taille (« dans mon isolement ennuyé », I: 392, autographe non revu, *vs* « enneigé », Pl.I: 413 ; « obstination furieuse », II: 156, autographe non revu, *vs* « fougueuse », Pl.II: 168. etc.) et les deux éditions vont même jusqu'à affirmer exactement le contraire (« ceci est fort important », II: 539, autographe revu, *vs* « fort peu important », Pl.II: 535) ; il revient donc au lecteur de choisir ce qu'il juge le plus... *flaubertien*. Notons enfin ces inquiétantes dissimilitudes. Avec raison, Bonaccorso indique une « énormité textuelle » de l'édition de la Pléiade qui publie une phrase absente de l'autographe (I: XIX), et il rétablit au contraire du texte, parfois long de plusieurs phrases, omis par les éditeurs précédents (I: 74, I: 91, I: 122, I: 540, II: 470, II: 639, II: 732, autographes revus). Or il tombe dans le travers qu'il reproche aux autres puisqu'il oublie à son tour plusieurs passages (une ligne, II: 1042, autographe non revu, cf. Pl.III: 174 ; le *post scriptum*, II: 1035, autographe non revu, cf. Pl.III: 167), voire tout un paragraphe pourtant présent chez Jean Bruneau (II: 396, autographe non revu, cf. Pl.II: 399).

L'un des effets, pervers et désastreux de cette nouvelle édition, et qu'à sa lecture on est pris d'une envie soudaine, et qui devient vite de plus en plus tenace : aller vérifier soi-même les autographes dans les bibliothèques et frapper à la porte des collectionneurs privés pour savoir à quoi s'en tenir.

En ce qui concerne finalement l'appareil critique, on doit d'abord rappeler qu'il était difficile d'égaliser la richesse, la justesse, l'intérêt des notes de Jean Bruneau, qui avait accompli pour la Pléiade un travail énorme et fort instructif afin d'éclairer d'innombrables détails de la correspondance, de la biographie de l'auteur, de multiples allusions aux personnes comme aux œuvres. Bonaccorso a résolument pris le contrepied, voulant bannir « les décevantes répétitions, les fastidieux renvois [...] et les notes ayant rapport aux nombreuses personnes que Flaubert a côtoyées ou coudoyées sa vie durant [...] ; notes assurément instructives à qui a la patience de les lire toutes, mais qui iraient au détriment du texte » (I: XXX). Pourquoi dans ce cas les notes sur Orłowski (I: 23), les Collier (I: 119), etc., les redondances sur l'innéité (I: 15, 397) et, plus encore, les incessantes répétitions à propos de Maxime Du Camp, attaqué à la moindre occasion car il est entre autres un « menteur invétéré » (I: XXVIII) prenant « le chemin qui le conduira à la bassesse et à la perfidie » (I: 364 ; voir aussi, pour le tome I, pp. 208, 247, 402, 446, 602, 610, 617, 632, 641, 650, 689, 700, 722, 751, 773, 810, 815, 816, etc., et pour le tome II, pp. 187, 212, 360, 372, 440, 488, 690, 713, 719, 744, 798, 836, etc.) ; si ce ne sont pas de décevantes répétitions, je ne m'y connais plus, d'autant qu'on n'avait vraiment plus besoin de nos jours d'une telle *mise au point* pour savoir que Du Camp n'était pas un témoin fiable. Par ailleurs, comment une note, quand elle est nécessaire ou instructive, pourrait-elle aller « au détriment du texte » ? Quoi qu'il en soit, le but de l'éditeur est clairement annoncé dans chaque volume : « c'est la figure de Flaubert qui devra se détacher des notes, comme celle d'un géant de la littérature, cela va de soi, mais aussi celle d'un grand homme, malgré les faiblesses auxquelles n'échappe guère la nature humaine » (I: XXIX) et « quant au penseur, j'ai cru ne devoir mettre en relief que la partie des pensées et réflexions ayant des reflets sociaux. J'ai laissé de côté les pensées fortes, susceptibles d'ébranler les fondements de la société. Ce sera matière pour les siècles futurs » (II: XVIII). Certes, l'appréciation de ce qui est ridicule (ou non) demeure subjective, et je ne céderai pas à l'envie de trop multiplier les citations. Néanmoins, le résultat obtenu est d'une pauvreté qui d'abord déconcerte, puis amuse, et enfin a le don de déclencher d'intempestifs fous-rires car, il faut le dire, certaines remarques sont proprement inénarrables. Par exemple, telle formule de Flaubert à propos de l'art : « l'Idée seule est éternelle et nécessaire » nous vaut le commentaire suivant : « la vaste culture de Flaubert l'amène à énoncer ici, de manière concise et frappante, une grande vérité » (I: 250) ; tel souhait : « je mourrai dans mon coin sans qu'on puisse, je l'espère bien, me reprocher ni une mauvaise action ni une mauvaise ligne » génère cette note : « la trempe exceptionnelle de l'homme et de l'écrivain éclate dans ce vœu » (I: 291) ; lorsque Flaubert affirme, sans grande originalité : « quand on fait une chose, il faut la faire en entier et la faire bien », l'éditeur assure à son tour : « cette devise ou maxime devrait être imprimée sur tous les livres d'étudiants. On a là, si je ne m'abuse, la dimension sociale de Flaubert » (I: 591) ; quand Flaubert écrit à Louis Bouilhet : « en toi je me retrempe comme en un bain tonique », Bonaccorso déclare : « ne serait-ce que pour ces paroles d'encouragement à l'ami lointain, en proie à l'abattement, cette lettre mériterait d'être encadrée » (I: 687) ; quand Flaubert avoue : « les prostitutions personnelles en art me révoltent », Bonaccorso renchérit : « l'artiste probe et consciencieux se dresse de toute sa taille de géant, dans cette proposition » (II: 131) ; si Flaubert s'exclame : « Pas de haine ! pas de haine ! », une note ajoute le commentaire suivant : « un profond sentiment d'humanité anime constamment l'intellectuel illuminé » (II: 190). Enfin, le ton parfois didactique de notre auteur n'a rien à envier à celui de son éditeur : « c'est s'avilir que de vouloir toujours ainsi briller – c'est s'abaisser que de monter sur des bornes » sont « deux autres maximes qui ne dépareraient guère, me semble-t-il, le célèbre ouvrage de La Rochefoucauld » (II: 358) et « nous tirons des putréfactions de l'humanité des délectations pour elle-même » s'avère d'une haute dimension sociale : « l'affirmation faite dans une des notes précédentes, qu'un grand écrivain est un bénéfacteur [*sic*] de l'humanité, trouve ici son fondement » (II: 489 ; voir aussi,

entre autres exemples, I: 316, 317, 343, 360, 391, 430, 435, 462, etc., et II: 241, 314, 388, 391, 397, 399, 481, 506, 517, 563, 610, etc.).

Mais n'épiloguons pas. Pour ma part (faut-il le souligner ?), malgré les restrictions indiquées çà et là (bévues qu'il serait au reste facile de corriger lors d'une réédition) et sans en souffrir somme toute, c'est bien l'édition de Jean Bruneau que je continuerai à utiliser.

Éric Le Calvez
Georgia State University